



# UNION SYNDICALE FEDERALE

des Services publics européens et internationaux

Avenue des Gaulois, 36 - B -1040 Bruxelles

Tél. (32.2)733.98.00 - Fax (32.2)733.05.33 - e-mail : [usf@unionsyndicale.eu](mailto:usf@unionsyndicale.eu)

[www.unionsyndicale.eu](http://www.unionsyndicale.eu)

Bruxelles, juin 2016

## NOTE D'INFORMATION AUX CHARGÉS DE COURS DE TOUTES LES ECOLES EUROPÉENNES

Le Conseil supérieur des Ecoles européennes a “révisé” le statut des chargés de cours des Ecoles européennes. L'Union Syndicale Fédérale des Services publics européens et internationaux (USF), note que ce processus a permis certaines améliorations, mais qu'il reste un certain nombre de problèmes qui n'ont pas été réglés :

- Le personnel concerné n'a pas été suffisamment consulté. Il ne dispose d'aucune représentation statutaire et l'employeur ne reconnaît aucun syndicat.
- La précarité de la relation de travail est maintenue.
- Ces règles internes ne respectent pas les principes généraux contraignants du droit du travail qu'on retrouve dans les ordres juridiques nationaux, notamment les principes découlant de la législation de l'Union européenne (directives prises en application des articles 151 à 155 du TFUE).
- Les voies de recours en cas de litige restent très limitées, notamment en ce qu'elles ne permettent pas la vérification du respect des principes généraux contraignants du droit du travail découlant de la législation européenne (vérification qui nécessiterait d'ouvrir la voie à un recours à la CJUE en reproduisant dans les règles internes l'article 267 du TFUE).
- Il existe un risque de conflit avec les législations nationales.

En avançant un certain nombre de propositions concrètes, l'USF s'est adressée au Secrétaire général des Ecoles européennes pour que les Ecoles reconnaissent enfin l'USF comme partenaire social et entament de réelles négociations. La [lettre adressée par l'USF à M. Kivinen](#) est disponible sur notre site. L'USF agit ici aux côtés des organisations syndicales membres du [Comité syndical européen de l'Éducation](#) (CSEE-ETUCE), et notamment en Allemagne, la [Gewerkschaft Erziehung und Wissenschaft](#) (GEW) ; nous considérons que cette coopération entre familles syndicales permet, en raison de nos objectifs qui se recoupent très largement, de mieux défendre les intérêts du personnel concerné.

De nombreux membres du personnel des Ecoles européennes, y compris des chargés de cours, sont déjà adhérents d'un des syndicats de l'USF. **Nous vous encourageons à adhérer également à l'un de nos syndicats afin de bénéficier d'une action syndicale efficace dans la défense de vos intérêts.**

L'USF, principale fédération syndicale des Services publics européens et internationaux, représente les intérêts du personnel des institutions européennes et de nombreuses organisations internationales. L'USF est membre du [Mouvement Européen International](#) et de la [Fédération syndicale européenne des Services publics](#) (FSESP, 8 millions de travailleurs), qui fait elle-même partie de la [Confédération européenne des syndicats](#) (CES).

Vous pouvez adhérer aux syndicats USF suivants :

- Ecoles en Belgique : [Union Syndicale Bruxelles](#)
- Ecoles au Luxembourg : Union Syndicale Fédérale - Luxembourg
- Francfort et Munich : [International and European Public Services Organisation](#) (IPSO - Francfort)
- Karlsruhe : Syndicat des Agents du Conseil de l'Europe SACE (Strasbourg)
- Alicante et Culham : [Union Syndicale Bruxelles](#)
- Bergen : Union Syndicale Ecole européenne de Bergen
- Varese : [Union Syndicale Ispra](#)

Nous avons l'intention de regrouper, si possible assez rapidement, tous nos adhérents travaillant dans les Ecoles européennes en une seule organisation syndicale membre de l'USF. Entre-temps, nous proposons au personnel des Ecoles européennes de rejoindre notre structure actuelle afin de mieux se coordonner et de renforcer leur action vis-à-vis de l'employeur.

Sophie HOTTAT est la responsable USF pour ce secteur et coordonne les travaux. Vous pouvez la contacter à l'adresse [sophie.hottat@ec.europa.eu](mailto:sophie.hottat@ec.europa.eu). Les militantes et militants sont les bienvenus.

Bernd Loescher  
Président